

Fidal Avocats renouvelle son soutien à Chapter Zero France pour renforcer la gouvernance climatique des entreprises.

Chapter Zero France (CZF), déclinaison française de la Climate Governance Initiative liée à World Economic Forum, annonce le renouvellement de son partenariat avec FIDAL AVOCATS, premier cabinet d'avocats d'affaires en France. Cette nouvelle convention de mécénat de compétences vise à soutenir les actions d'intérêt général de CZF, notamment la sensibilisation et la formation des administrateurs d'entreprises aux stratégies d'adaptation climatique.

Mobiliser les conseils d'administration pour le climat

Créée en 2020, Chapter Zero France est une association loi 1901 à but non lucratif qui œuvre pour intégrer les enjeux climatiques au cœur des décisions des conseils d'administration. Sa mission : accompagner les administrateurs non exécutifs dans la compréhension des risques et opportunités liés à la transition climatique et à la préservation de la biodiversité, et les aider à piloter la transition vers une économie bas carbone.



« Ce renouvellement de partenariat illustre la conviction que le Droit peut être un levier et un outil de transformation durable »,

Stéphane Couchoux, avocat-directeur associé chez Fidal Avocats

« Ce mécénat nous accompagne dans la poursuite de notre mission d'engagement des administrateurs indépendants vers une gouvernance climatique éclairée »

Monica de Virgiliis, Présidente Chapter Zero France.



Fidal Avocats, un acteur du droit engagé dans la transition

Avec plus de 1 200 avocats et juristes et 87 implantations, FIDAL AVOCATS est un acteur majeur du droit des affaires en France. À travers son initiative FIDAL IMPACT, le cabinet mobilise ses expertises pour accompagner les entreprises dans leurs engagements sociétaux, environnementaux avec une démarche de gouvernance durable. L'équipe pilotée par Stéphane Couchoux est reconnue pour son savoir-faire en matière de droit et de fiscalité du mécénat à impact.

Un mécénat de prestation au service de l'intérêt général

Dans le cadre de cette convention de mécénat de compétences, FIDAL AVOCATS met à disposition de CZF une série de prestations juridiques et fiscales à titre gracieux, notamment pour :

- Conseiller CZF sur le mécénat et ses aspects juridiques ;
- Accompagner l'évolution de ses statuts et de sa gouvernance ;
- Animer des webinaires à destination de la communauté CZF ;
- Appuyer la structuration de services à impact.

Partenariat & engagement : une intégration profonde à la démarche ESG de Fidal Avocats

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la dynamique portée par FIDAL IMPACT, qui rassemble des expertises en droit, stratégie et financement pour aider les entreprises à muter vers des modèles résilients, décarbonés et adaptés aux crises climatique et énergétique, dans un souci de préservation de la biodiversité.

Par son appui juridique et stratégique à Chapter Zero France, FIDAL AVOCATS poursuit son ambition de faire du mécénat un composant structurant de sa responsabilité sociétale. Ce mécénat de prestation illustre comment un cabinet d'avocats peut aller au-delà du conseil classique pour co-construire des solutions d'intérêt général. En conjuguant rigueur juridique, engagement climatique et capacités d'innovation, FIDAL AVOCATS et Chapter Zero France montrent que l'alliance entre le droit et l'urgence écologique peut être un levier puissant de transformation durable.

► Contacts presse

Chapter Zero France

✉ contact@chapterzero-france.com

🌐 www.chapterzero-france.com

Fidal Avocats

✉ fabrice.herrero@fidal.com

🌐 www.fidal.com

À PROPOS DE FIDAL

Fidal, société d'avocats française et indépendante, est une référence du monde des affaires depuis 1922.

Avec 1200 avocats et juristes présents dans 87 villes en France, Fidal exerce au plus près des acteurs économiques - entreprises, dirigeants, fonds d'investissements, collectivités territoriales, organismes sans but lucratif, groupes internationaux - et s'engage ainsi à servir leur expansion et le développement des territoires.

Son approche pluridisciplinaire lui permet d'appréhender les grands défis économiques et sociétaux.

Parce que leurs questions ne s'arrêtent aux frontières du droit, les clients du cabinet ont accès à un écosystème d'affaires composé de filiales (Fidal Fiducie, Fidal Innovation, Fidal Notaires...) et de partenaires (conseils en financement, en transaction, en ressources humaines...). Fidal est aussi membre fondateur du réseau juridique international unyer et membre du réseau fiscal WTS Global.